

POISSONS

Perche soleil

Lepomis gibbosus

Zonnebaars × Pumpkinseed × Gemeiner Sonnenbarsch
Synonymes: Crapet-soleil, Achigan à petite bouche, Perche arc-en-ciel, Calicoba

Origine

Amérique du Nord

Voies d'introduction

Dispersion depuis des bassins de jardin ou relâché d'aquarium (poisson ornemental). Dispersion naturelle depuis les pays voisins.

Usages en Belgique

Dans le passé, cette espèce était fréquemment détenue dans des aquariums, des étangs et des mares de jardins par des particuliers.

Distribution en Belgique

Assez répandue au nord du sillon Sambre et Meuse, très rare au sud de celui-ci. Peut atteindre de fortes densités dans les canaux et les plans d'eau.

Habitats en Belgique

Diversité d'habitats aquatiques d'eau douce. Préférence pour les eaux stagnantes ou à débit très lent.

Nuisances

Contribue au déclin de la faune aquatique indigène.



© Pascale Golinvaux @ RBINS



© Lepomis - By H. Knsq - Own Work, CC BY 3.0



© Rostislav stefanek - shutterstock

Caractéristiques

Poisson d'eau douce, étroit et ovale

→ Taille: en moyenne de 18-23 cm de long; poids < 450 g

→ Couleur:

- » Dos brun doré à vert olive, côtés jaunes, ventre et poitrail jaune et orange. Les côtés ont des taches oranges, vertes ou rouges et avec des reflets bleus ou verts et des lignes verticales floues. Les côtés de la tête ont des rayures bleu-vert en forme de vagues
- » Au niveau de l'opercule: tache noire cerclée de blanc, jaune, orange ou bleu ainsi qu'une petite tache rougeâtre
- » Pupille noire cerclée de doré
- » Femelle de couleur plus pâle, juvénile de couleur brun olive sans couleurs vives

→ Épines aiguës au sein des nageoires dorsale et anale

Espèces ressemblantes

Dans le commerce, cette espèce peut être confondue avec d'autres espèces du genre *Lepomis*: *L. macrochirus*, *L. gulosus*, *L. cyanellus*, *L. microlophus* et *L. megalotis*.

Pour plus d'informations

IDENTIFICATION ET ESPÈCES RESSEMBLANTES

→ Pflieger WL, 1997. The fishes of Missouri. Missouri Department of Conservation, Jefferson City, MO. 372pp

SITES RÉGIONAUX

→ Wallonie: <http://biodiversite.wallonie.be/liste-invasives>

→ Flandre: <https://www.ecopedia.be/pagina/uitheemse-invasieve-dieren> (NL)

MISE EN ŒUVRE DU RÈGLEMENT EUROPÉEN EN BELGIQUE

→ <http://www.iasregulation.be/fr>

Restrictions

Sauf exceptions dûment prévues par le Règlement européen, cette espèce ne peut pas être importée, transportée, commercialisée, échangée, détenue, élevée, reproduite, ou libérée intentionnellement dans la nature au sein de toute l'Union européenne. En Belgique, des individus pourraient être détenus dans les zoos sous certaines conditions.